

1806.

ORDRE *du Mérite civil.* (WIRTEMBERG.)

Créé, le 8 novembre 1806, par Frédéric, premier roi de Wirtemberg, pour récompenser les employés civils et autres serviteurs de sa majesté, qui, à cause de leur naissance et de leurs places, ne peuvent être nommés au grand ordre royal.

Cet ordre donne la noblesse personnelle; il faut, pour y être admis, un mérite éminent, quelque action éclatante, ou vingt-cinq ans de services comme conseiller du roi.

Il est divisé en trois classes; grand'croix, commandeurs et chevaliers.

Les décorations sont les mêmes que celles du Mérite militaire, à l'exception du ruban, qui est noir lizeré de jaune, tandis que celui du Mérite militaire est jaune lizeré de noir. *Voy.* la croix du Mérite militaire de Wirtemberg, sous la date de 1799.